

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	39

N° 08/2018

OBJET : Evacuation et traitement des déchets de ferraille déposés dans les déchetteries - Reconduction expresse de marché

L'an deux mille dix-huit et le 11 janvier à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Chantal LAVAIL, Catherine MONIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : M^{me} Nadia ESTANG donne procuration à M. Floréal MUNOZ, M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Hélène JOACHIM, M^{me} Joëlle TESSIER à M. Wilfrid PASQUET, M. Jean-Claude BLANC à M. Joël CAZAJUS, M. Dominique BLANCHOT à M. Pascal BAYONI, M. Michel COURTIADÉ à M. Denis BEZIAT.

ABSENTS EXCUSES : Madame Sylvie BOUTILLIER, Monsieur René PACHER.

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs Jean-Pierre-BASTIANI, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Daniel ONEDA, Alain PEREZ ; Madame Pierrette HENDRICK.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Serge MARQUIER a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle qu'un marché pour l'évacuation et le traitement des déchets de ferrailles déposés dans les déchetteries a été signé le 20/07/2016 pour une durée courant du 1^{er} août 2016 au 30 novembre 2016.

Il précise que le titulaire du marché est l'entreprise DECONS David ayant son siège social à LE PIAN MEDOU (33290).

Ce marché a été reconduit une première fois du 01/12/2016 au 30/11/2017. Il est nécessaire de le reconduire à nouveau pour la dernière année allant du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Il demande au Comité communautaire de se prononcer.

Considérant cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

ADOpte la proposition du Président,

LE MANDATE pour signer la reconduction du marché avec le prestataire désigné ci-dessus ainsi que tout document administratif et financier concernant cette opération.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS